



CDEN du 1er juin 2017
Déclaration des délégués des personnels du SNUipp-FSU



Ce CDEN se réunit avec pour seul point à l'ordre du jour: l'ajustement des horaires des écoles publiques de l'Ardèche à la rentrée 2017. Comme nous l'avons écrit à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, le calendrier adopté est étonnant. En effet, demain aura lieu un CTSD qui traitera des moyens dont disposeront les écoles publiques à la rentrée prochaine. Un processus normal aurait nécessité que ce CDEN se tienne après cette réunion!

Concernant le sujet des rythmes, la FSU a rencontré le nouveau ministre de l'éducation nationale la semaine dernière. Ce sujet des horaires a fait l'objet d'un échange lors duquel le ministre a indiqué qu'aucune décision ne serait prise pour la rentrée 2017!

Mais il ne s'agit que d'une audience et l'on sait parfois ce que valent les paroles d'un ministre. D'ailleurs, est tombé ce matin, l'annonce de la convocation d'un CSE le mercredi 8 juin prochain pour étudier un décret sur cette question qui laisse entrevoir la possibilité d'un retour à la semaine de quatre jours dès la rentrée 2017 à la condition que conseil d'école et municipalité le demandent. On a du mal à suivre!

Concernant l'étude à l'ordre du jour de ce CDEN, nous tenons d'abord à nous féliciter de pouvoir réitérer notre constat quant à la qualité du travail que nous menons avec les services. Sur la base des documents transmis nous avons pu, malgré des délais courts, établir une navette avec les écoles concernées par une modification ou une reconduction des horaires. Sur la base de cet échange, nous avons pu constater la grande confusion qui règne dans les écoles, les municipalités, mais aussi au sein des parents d'élèves, concernant la propagande de campagne autour des rythmes et d'un retour possible à la semaine de quatre jours. Décidément, les responsables politiques, même lorsqu'ils deviennent Président de la République, ne tirent aucune leçon des erreurs passées, à moins qu'ils ne cherchent à déstabiliser un peu plus le service public d'éducation!

Deuxième constatation, il existe des distorsions entre les horaires "officiels" affichés sur le site du ministère, ceux recensés auprès de la DSDEN et ceux pratiqués dans les écoles. Pire, plus personne ne sait exactement quels sont les bons horaires, ce qui n'est pas sans incidence sur les responsabilités en cas d'accident. Qu'advierait-il, en cas d'accident sur un temps où officiellement il n'y a pas classe? Le monde assurantiel n'est pas connu pour sa souplesse ni son sentimentalisme. Il est à craindre qu'une telle situation n'aboutisse à un litige aussi long que procédurier! Il y a donc lieu de mettre rapidement les horaires officiels en cohérence avec ceux pratiqués dans les écoles. Le travail, parfois fastidieux, que le SNUipp-FSU a mené y participe. Il est indispensable que l'inspection académique aide à la clarification de ce dossier!

La question des rythmes et de la désorganisation des écoles publiques sont patentes depuis 2008. En 2012, arguant faussement d'une amélioration, le ministre Peillon a fait le choix, en dehors de toute concertation, de trancher dans le vif pour créer une distorsion en faveur de l'école privée. Dans le même temps, il s'est déjugé devant le lobby de l'or blanc en maintenant un dispositif absurde et inadapté, maintenant des périodes de 5 semaines avant les vacances d'hiver et des périodes de plus de 11 semaines en fin d'année scolaire! Il est temps de remettre les élèves, les écoles et le fonctionnement du service public au centre de la réflexion avec tous les acteurs, mais en écartant les lobbies de toute nature!

La FSU a rencontré le nouveau ministre de l'éducation, elle lui a rappelé ses valeurs et exposé ses ambitions pour les élèves et les personnels.

Nous tenons à indiquer notre inquiétude quant à l'annonce de la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, tout comme nous nous inquiétons d'une vision de la fonction publique sous le seul prisme budgétaire et économique! Nous réaffirmons que la fonction publique et les fonctionnaires sont une vraie chance pour notre pays. Au quotidien, et malgré les entraves récurrentes, ce sont eux qui assurent auprès de la population la protection, le soin, l'enseignement et un vaste champ d'actions solidaires et fraternelles.

Enfin, les antécédents du ministre de l'Éducation ne sont pas pour nous rassurer. Dans un gouvernement marqué profondément par un libéralisme destructeur, nous jugeons très inquiétante sa participation et/ou sa proximité avec l'enseignement privé, mais aussi, et plus grave encore, avec des mouvements tels que "sens communs", émanation de la "manif pour tous" et "sos éducation" dont la proximité avec l'extrême droite française n'est plus à démontrer.

C'est avec cette inquiétude et cette attention que la FSU jouera pleinement son rôle auprès de tous les échelons du ministère pour représenter, défendre et conquérir de nouvelles avancées pour les personnels et le service public d'éducation.